ABAFIM

SARL au capital de 20 000 € – 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 911
délivrée le 28.03.2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65000 TARBES – FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € – QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 100 esplanade du Général de Gaulle – 92933 LA DEFENSE CEDEX

Reçu ce jour en main propre le 28/08/2021
Mme RIBET colette

OFFRE D'ACHAT

Reçu ce jour en main propre le 3/09/2021
Gérard RIBET

La soussignée : **Mme Catherine TORO**
Demeurant : 8 cours Jean Jaurès 03000 MOULINS
Reconnait avoir visité le 26/08/2021 à 15 h par l'intermédiaire de l'agence Gérard RIBET
immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° AF24677** ci-après désigné
Maison vue calme dépendance , situé 3 rue du prat bédiaou 31160 COURET
Sur un terrain de 775 m² Section Cadastrale N° B 736

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur 80 000 € (quatre vingt mille euros)
Honoraires d'agence 8000 € (huit mille euros)
Prix total honoraires d'agence inclus : 88 000 € (quatre vingt huit mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Néant

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien

Fait à **COURET**, le 27 / 08 / 2021

L'acquéreur,
(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Bon pour acceptation des présentes conditions

Bon pour acceptation des présentes conditions
Mme RIBET colette

(1) Condition suspensive

Paiement Comptant

Bon pour acceptation des présentes conditions
Gérard RIBET